




La Convention des Maires, initiative lancée par la Commission européenne en 2008 réunit les collectivités souhaitant, grâce à une stratégie territoriale énergie-climat qui associe et mobilise les acteurs de ces territoires, à dépasser les objectifs des 3x20 d'ici 2020, à savoir :

-  -20% CO₂ Réduire leurs émissions de CO₂ de 20%
-  -20% énergie Réduire leur consommation d'énergie de 20%
-  20% énergies renouvelables Porter à 20% la part des énergies renouvelables dans leur consommation finale d'énergie

Nous les Maires, Syndics, Présidents et représentants des collectivités impliquées dans le projet REVE d'Avenir, nous confirmons par la présente notre engagement dans la Convention des Maires.

Fait à l'Hôtel de Ville de Lausanne, le 20 avril 2010.

Bretzler M. Lausanne
René Pugin Genève
Eric Fournier Chamonix Mont Blanc
Claude Chalon Agglo Grand Dole
Nadia Garite Moirges
Guy Rouvayn Echirolles
Jean-Henri Leuba Besançon
Neuchâtel
Comm. d'Agglo Pays de Montbeliard

MARTIGNY
Jacques LANGEVIN Annemasse Agglo
Julien Vevey
Jo Spiegel Runkour-Applo
La Chaux-de-Fonds
Montreux
Roland BOCKET Cc. de Le Saunier
ACRM Crans Montana
Trébay

